



Annexes sanitaires Pièce 6-a

PLAN LOCAL D'URBANISME COMMUNE DE CANAPPEVILLE

10 rue de l'Ecole
27400 CANAPPEVILLE

Prescrit le : 24 mai 2011

Arrêté le : 16 juillet 2013

Approuvé le :



Cabinet FORTEAU
Géomètre-Expert
Consultant en Urbanisme

13 Rue Delacroix - 28260 ANET
Tel 02.37.41.97.88 – cabinet.forteau.anet@wanadoo.fr

Notice des annexes sanitaires

Les annexes sanitaires regroupent les informations utiles concernant l'assainissement, l'eau potable, les eaux pluviales, les déchets etc.

Le développement de l'urbanisation nécessite qu'une concertation soit menée en amont de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, avec les gestionnaires des différents réseaux pour connaître la capacité des réseaux existants (capacités d'évacuation des eaux usées et de ruissellement).

Ceci dans l'objectif de connaître leur aptitude à supporter les besoins en développement, projetés par la commune.

Les données ci-après sont donc la collecte d'informations recueillies à la suite d'une réunion de travail avec les gestionnaires des réseaux, une réunion ayant été organisée le 13 juin 2012 avec ces derniers.

Réseau d'électricité

Il existe 16 postes de distribution sur la commune de Canappeville.

Le réseau est exploité par ERDF mais le SIEGE en a la gestion.

Etat des lieux du réseau d'électricité par secteur en juin 2012 :

- **Dans le bourg :**

Le poste 6 est utilisé à 78%.

Le poste 11 : caractéristiques : 160kva, 11,50% de chute de tension admissible, donc on peut encore remplir quelques dents creuses.

Poste 8 : 100kva, 73%de charge, de même on peut encore remplir des dents creuses (5-6 maisons environ).

Poste 9 : rue du château d'eau, la chute de tension admissible est de 9% alors qu'on est à 5,71%. Caractéristiques : fil nu basse tension de faible section.

Poste 3 au niveau du Hazay, est à 76%, il sera possible d'accueillir de 1 à 2 maisons supplémentaires.

Poste 10 : au pied château d'eau, 65% de charge, quelques possibilités : environ 4 à 5 maisons.

- **Au Boulay** : concernant le poste 4 qui se situe au bord de la route, les calculs théoriques réalisés par ERDF affichent une chute de tension pour tous les abonnés de 7,22%. A ce jour le hameau du Boulay est donc limité en desserte d'électricité et on ne pourra envisager l'aménagement que d'un lot seulement.
- **A Intremare** : le poste 6 est privé (et est à renforcer) : la fibre optique y est détenue par une société privée. Poste 7 : il s'agit d'un réseau faible section qui n'est pas sinistré, mais limité. Un bouclage vient d'être fait, les travaux d'ERDF ont été réalisés mais ne sont pas encore en service en juin 2012. On est entre 2 postes source, en bout de ligne HTA donc ERDF aura la possibilité de délester certaines parties entre les deux postes.
- **A Noyon** : le poste 5 est chargé à 70% donc limité aussi.

En résumé : le réseau d'électricité est plutôt à saturation. Le renforcement du réseau électrique se fera dans le centre bourg, puisque le développement de l'urbanisation s'y fera en priorité.

Les plans du réseau d'électricité par secteur sont exposés dans la pièce 6-a-i.

Le tableau ci-dessous fait apparaître l'état des postes électriques sur la commune (tableau transmis par ERDF en juin 2012)

Nom commune	N° poste HTA/BT	Puissance installée du transfo	Coef. Utilisation du transfo	Type de local du poste MT/BT	Longueur totale du départ	Proportion aérien du départ	Proportion torsadé du départ	L réseau faible Section (S<22 mm²)	280		Max chute tension admissible	Chute tension max transfo	DU/U max sur le départ	Chute de tension totale	280		Tension mini Théorique
									Nb clients départ	Dont Nb clients Tarif Jaune					Nb total de clients bien alimentés	Nb clients mal alimentés	
CANAPPEVILLE	27127P0001	250	58,65	CH - Cabine Haute	360	18	0	63	31	1	11,50	1,74	3,46	5,20	31	0	221,7
CANAPPEVILLE	27127P0001	250	58,65	CH - Cabine Haute	741	0	89	0	21	0	11,50	1,74	2,94	4,67	21	0	223,0
CANAPPEVILLE	27127P0002	160	64,04	CH - Cabine Haute	319	95	0	302	7	1	9,00	2,02	5,08	7,10	7	0	211,3
CANAPPEVILLE	27127P0003	100	75,96	H6 - Poteau H61	382	0	100	0	24	0	9,00	2,60	3,78	6,39	24	0	212,9
CANAPPEVILLE	27127P0004	100	68,65	CH - Cabine Haute	653	0	97	0	19	0	11,50	2,37	4,85	7,22	19	0	217,0
CANAPPEVILLE	27127P0005	160	70,08	H6 - Poteau H61	722	0	82	0	29	0	11,50	2,19	6,76	8,95	29	0	213,0
CANAPPEVILLE	27127P0006	100	78,20	H6 - Poteau H61	578	0	100	0	25	0	9,00	2,68	5,35	8,03	25	0	209,2
CANAPPEVILLE	27127P0007	160	56,88	RC - Rural Compact	306	84	0	257	6	0	11,50	1,80	4,20	6,01	6	0	219,8
CANAPPEVILLE	27127P0007	160	56,88	RC - Rural Compact	204	53	0	108	2	0	11,50	1,80	1,04	2,84	2	0	227,3
CANAPPEVILLE	27127P0007	160	56,88	RC - Rural Compact	751	0	85	0	20	0	11,50	1,80	8,49	10,29	20	0	209,8
CANAPPEVILLE	27127P0008	100	73,03	H6 - Poteau H61	257	0	93	0	15	0	11,50	2,51	2,03	4,54	15	0	223,3
CANAPPEVILLE	27127P0009	160	60,32	RC - Rural Compact	572	29	58	0	29	0	9,00	1,91	3,80	5,71	29	0	214,5
CANAPPEVILLE	27127P0010	100	64,38	H6 - Poteau H61	283	0	73	0	16	0	11,50	2,23	4,17	6,40	16	0	218,9
CANAPPEVILLE	27127P0011	160	52,25	RC - Rural Compact	290	0	42	0	7	0	11,50	1,67	2,42	4,08	7	0	224,3
CANAPPEVILLE	27127P0011	160	52,25	RC - Rural Compact	473	33	47	158	20	0	11,50	1,67	5,04	6,71	20	0	218,2
CANAPPEVILLE	27127P0012	160	15,31	Simplifié de Type A	372	0	93	0	9	0	11,50	0,55	2,83	3,38	9	0	226,0

Alimentation en eau potable et défense incendie

Gestionnaire du réseau : SERPN (Syndicat d'eau du Roumois et du plateau du Neubourg).

Depuis le 1er Janvier 2009, le Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau du Neubourg (S.E.R.P.N.) regroupe les anciens syndicats d'eau du Buhot, des Thuits, de Routot, d'Amfreville la Campagne, du Neubourg, de Saint-Didier des Bois, de Saint-Aubin d'Ecrosville, du Roumois, des Varras, d'Evreux Ouest et le SERSAEP.

Ce syndicat assure la production et la distribution de l'eau potable pour 108 communes, soit 30 419 abonnés et un volume d'eau global consommé de 3 530 258 m³ par an. (moyenne de 9700 m³ par jour).

La qualité de l'eau est très bonne sur la commune de Canappeville. (Cf fiche de qualité ARS à la page suivante).

Il n'y a pas de problème particulier en termes de quantité et de qualité de l'eau.

Concernant le ruissellement des eaux de pluie, il n'y a pas de réseau d'eaux pluviales mais au vu de l'étude du bassin versant, la commune a pris les mesures nécessaires pour répondre à la problématique d'écoulement des eaux, en instituant des emplacements réservés (cf Pièce 4-a Règlement).

Concernant la défense incendie : voir le relevé d'hydrants ci-après.

Le plan du réseau d'alimentation en eau potable est disponible dans la pièce 6-a-i.

n° 410
01/02/2013

Origine de l'eau

Le réseau d'eau potable de votre commune est alimenté par le forage de La Vacherie.

Périmètres de Protection

Le captage d'eau est protégé par une déclaration d'utilité publique.

Gestion du service de l'eau

La gestion est assurée par le SERPN.

Contrôles sanitaires réglementaires

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette activité prend en compte les résultats des 2 échantillons prélevés en production et des 9 échantillons prélevés en distribution.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques instants avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, un taux minimal de chlore doit être maintenu. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez-le à votre gestionnaire du service de l'eau.

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

EAU DE TRES BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Tous les prélèvements sont conformes.
Nombre de prélèvements : 9

TURBIDITE

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matière en suspension. Le maximum réglementaire est 2NFU au robinet.

EAU CONFORME A LA REFERENCE DE QUALITE

Tous les prélèvements sont conformes. Maximum : 0,60 NFU
Nombre de prélèvements : 9

DURETE (OU TH)

Teneur en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire.

EAU CALCAIRE

Moyenne : 28 °f Maximum : 29 °f
Nombre de prélèvements : 2
Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

FLUOR

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5mg/L.

EAU PEU FLUOREE

Teneur inférieure au seuil de détection
1 prélèvement effectué
Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé

NITRATES

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50mg/L.

EAU CONTENANT DES NITRATES

Moyenne : 35 mg/L Maximum : 36 mg/L
Nombre de prélèvements : 2
L'eau peut être consommée sans risque pour la santé

PESTICIDES

Le maximum réglementaire est 0,10µg/L. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE POUR LES PESTICIDES ANALYSES

Aucun dépassement de la limite de qualité n'est observé
Teneur inférieure au seuil de détection
1 prélèvement effectué

ALUMINIUM

Elément pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. Le maximum réglementaire est 200µg/L.

EAU NE CONTENANT PAS OU PEU D'ALUMINIUM

Teneur inférieure au seuil de détection
1 prélèvement effectué

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2012 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.

RELEVÉ D'HYDRANTS COMMUNE DE CANAPPEVILLE

N° SDIS	Adresse	Précision	Type	Diamètre	Débit (m³/h)	Pression (Bars)	Volume (m³)	Domaine	Disponibilité	Observation
1	Route de Feuguerolles	Hameau de Noyon	Mare	/	/	/	/	Public	Oui	/
2	Route de Noyon	Angle route d'Évreux	PI	100	/	/	/	Public	Oui	/
3	Route de Noyon	Angle rue de la Croix du Chouquet	BI	100	/	/	/	Public	Non	Sans eau
4	Route de Noyon	Angle impasse des Mares	RI	/	/	/	/	Public	Oui	/
5	Route de Noyon	À côté du N°10	BI	100	/	/	/	Public	Oui	/
6	Rue des Écoles	Face école	BI	100	/	/	/	Public	Oui	/
7	Lotissement les Prés Verts	À côté du N°8	PI	100	/	/	/	Public	Oui	/
8	Rue du Château d'Eau	Après N°13	PI	100	/	/	/	Public	Oui	/
9	Lotissement les Forrières Sud		PI	100	/	/	/	Public	Oui	/
10	Chemin de Boissey		BI	100	/	/	/	Public	Non	Débit insuffisant
11	Route de la Massue	Angle route de Louviers	PI	100	/	/	/	Public	Oui	/
12	Route des Landes	Angle rue de l'Église	BI	100	/	/	/	Public	Non	Débit insuffisant
13	Centre d'Élevage Le Prieuré	Face porcherie	RI	/	/	/	/	Public	Oui	/
14	Route des Landes	Entrée du Centre d'Élevage	BI	100	/	/	/	Public	Non	Sans eau
15	Route des Landes	Angle route du Traversin	Mare	/	/	/	/	Public	Oui	/
16	Route du Traversin	Angle route des Landes	BI	100	/	/	/	Public	Non	Sans eau
17	Chemin des Bruyères	Face terrain de foot	PI	100	/	/	/	Public	Oui	/

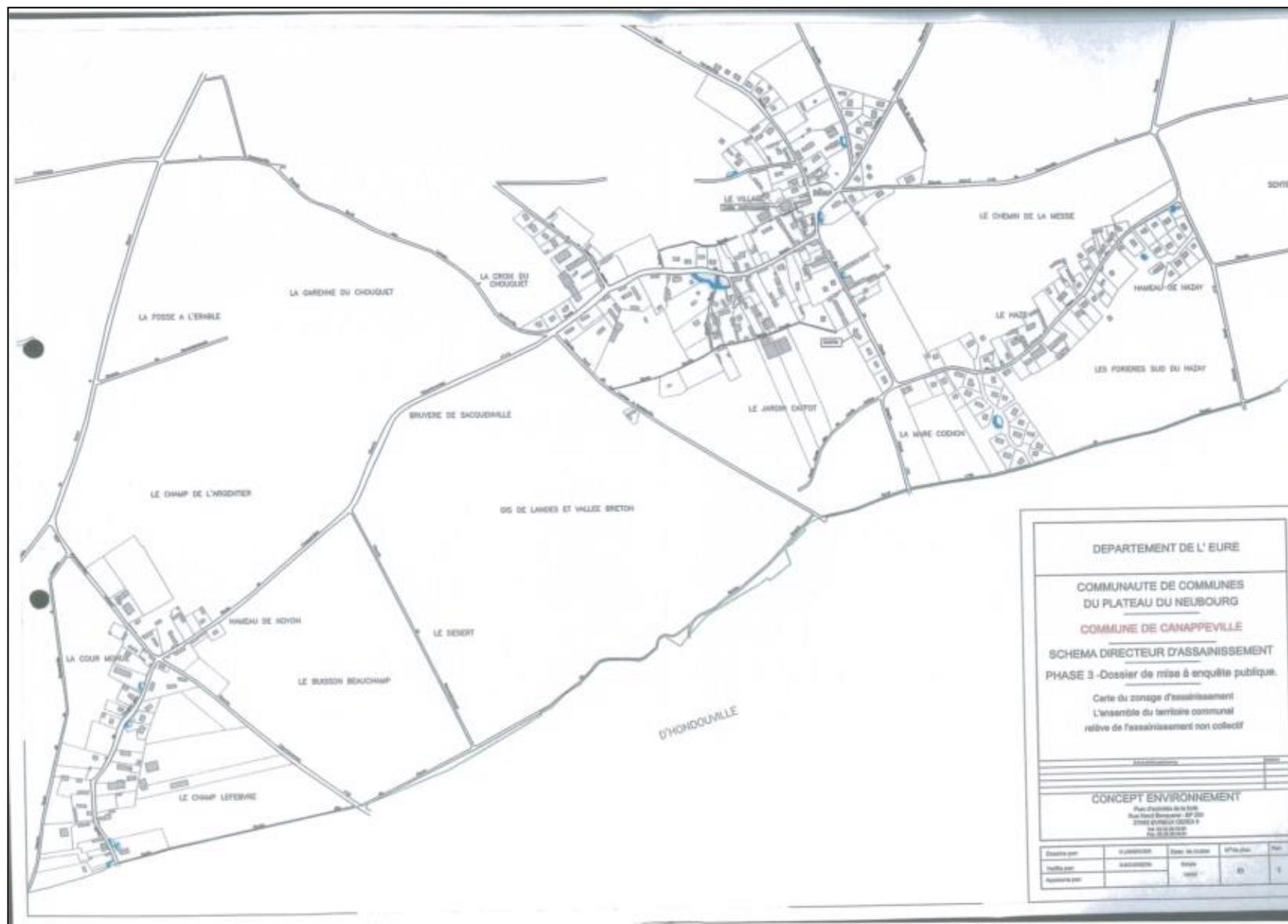
Date contrôle : 2007

15/04/11

Assainissement des eaux usées

Gestionnaire : Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg.

Le schéma directeur d'assainissement (approuvé le 24 juin 2004) fait état d'un zonage de tout le territoire en zone d'assainissement non collectif et figure ci-après.



Gestion des déchets

Parmi les compétences facultatives de la CCPN, celle-ci s'est dotée de la compétence, « ORDURES MENAGERES » :

- Collecte et traitement des Ordures Ménagères selon les modalités prévues au règlement intérieur,
- Déchetteries.

La CCPN adhère au SETOM (Syndicat mixte pour l'Etude et le Traitement des Ordures Ménagères) de l'Eure qui est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale, à caractères industriels, représentant 250 000 habitants du Sud, du Centre et de l'Est du Département de l'Eure (250 communes). En application de la loi du 13 juillet 1992, le SETOM a pour objet le transport, le tri, le traitement et la valorisation des déchets ménagers, tels que les ordures ménagères, les déchets verts, les collectes sélectives, les encombrants, les inertes, les déchets ménagers spéciaux, etc...

Le SETOM représente 250 communes et 250 000 habitants de l'Eure. Il a pour mission la modernisation de la gestion des ordures ménagères.

Les compétences du SETOM :

- Ingénierie, construction et exploitation des différents équipements
- Gestion de 12 filières de traitement
- Logistique des filières de déchets ménagers au départ des quais de transfert ou des déchèteries
- Gestion et vente de l'énergie produite à ECOVAL, des produits issus des filières de valorisation et de recyclage, du compost fabriqué.
- Le traitement des déchets industriels banals.

Les équipements du SETOM présents sur le territoire de la CCPN

- 2 déchetteries qui accueillent les déchets des particuliers et des professionnels :
- Quai de transfert de Crosville-la-Vieille d'une capacité de transfert de 5 200 t/an, d'une capacité de compostage de 4 000 t/an et d'une capacité de stockage verre de 100 m².

La déchetterie de Crosville-la-Vieille a été créée fin des années 1980. Elle est devenue sous-dimensionnée par rapport à un usage croissant par la population : accessibilité, stationnement, manque de surfaces pour l'ajout de nouvelles bennes...

- Déchetterie de Hondouville en fonctionnement depuis le 1^{er} semestre 2006.
- 2 points verts de dépôt des déchets végétaux : à Tournedos-Bois-Hubert et à Emanville.



Il s'avère qu'il n'existe pas de schéma des systèmes d'élimination des déchets. Ainsi, les informations recueillies concernant les déchets sont les suivantes :

FILIERE D'ELIMINATION DE NOS DIVERS DECHETS				
Collecte	Nom du prestataire de collecte	Plateforme de traitement	Traitement	Diverses informations
<u>Collecte Ordures Ménagères</u>	SNN SITA	SETOM Guichainville	Incinération	Collecte 1fois par semaine (le vendredi) en PAP (Porte à Porte) en camion bi-compartmenté
<u>Collecte Tri Sélectif</u>	SNN SITA	SETOM Guichainville	Recyclage	Collecte 1fois par semaine (le vendredi) en PAP (Porte à Porte) en camion bi-compartmenté
<u>Points Verts (Déchets Verts)</u>	VEOLIA	SETOM Guichainville	Broyage puis compostage	En AV (Apport Volontaire): Benches dans un emplacement clos Rue de Grossoeuvre
<u>Verre</u>	PATE S.A.	SETOM Guichainville	Recyclage	En AV (Apport Volontaire) 2 emplacements : Rue de la Fortelle & Rue de Grossoeuvre (Points Verts)
<u>Encombrants</u>	VEOLIA	SETOM Guichainville	En enfouissement ou recyclage suivant la matière	1 fois par an en PAP (Porte à Porte, fin septembre début octobre)

